



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : 8973078

Duration :
1 jour - 7 heures

Pricing :
Employee - Company : 910 €
State organisation : 780 €

VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT

Concevoir ses montages en toute sécurité

La Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA) implique la connaissance des différentes étapes qui s'échelonnent dans le temps. Les acteurs doivent identifier les risques pouvant survenir tout au long de l'opération et déterminer les clauses les mieux adaptées à ce type de montage.

OBJECTIVES

Identifier les règles de ce montage complexe qui s'échelonne dans le temps
Déterminer les clauses contractuelles les mieux adaptées à l'opération
Gérer les risques liés à la mise en œuvre de l'opération

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

CONCERNED PUBLIC

Responsables des services juridiques et fonciers
Opérateurs privés et publics
Entreprises de construction principales et sous-traitantes
Toute personne impliquée dans le montage d'une opération en VEFA

PREREQUISITE

Connaître les principales étapes du montage de projet immobilier ou avoir suivi "Les fondamentaux du montage immobilier" (code 73145)

COMPÉTENCES ACQUISES

Mener à bien le montage d'une VEFA

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont
Présentiel
E-quizz aval

PROGRAM

Vente en l'état futur d'achèvement

Cerner l'intérêt de recourir à ce montage complexe

Distinguer secteur libre et secteur protégé

- Mesurer les avantages et les inconvénients du choix de la VEFA
- Identifier les opérations sur lesquelles utiliser ce montage

La place de la VEFA publique aujourd'hui

- Identifier les évolutions récentes de la VEFA publique, extension du marché de travaux
- Maîtriser le nouveau champ d'application des marchés de travaux

Appréhender la réglementation de l'avant-contrat

Identifier l'intérêt pour le vendeur de la signature d'un avant-contrat

- Les différentes formes d'avant-contrats
- Le contrat préliminaire dans le secteur protégé
- Les avant-contrats plus contraignants dans le secteur libre

Le contenu de l'avant-contrat





- L'intérêt de l'avant-contrat
- Mesurer les droits de l'acheteur à ce stade de l'opération**

Mettre en œuvre le contrat définitif

Le contenu du contrat définitif

- Intégrer les mentions obligatoires

Les obligations du vendeur

Les obligations de l'acquéreur

- Les prix et les modalités de paiement
- Les sanctions en cas de retard

L'achèvement de l'immeuble

- La notion d'achèvement
- Les conséquences

Identifier les risques spécifiques

Le paiement des travaux

L'exécution des travaux

- Prévenir les risques dans le contrat

Le défaut de conformité

- Éviter les défauts de conformité
- Les sanctions

La mise en jeu des garanties

La garantie financière d'achèvement

- Mise en œuvre de la garantie
- La cessation de la garantie

La garantie de remboursement

- L'articulation avec les autres garanties obligatoires
- Les limites de ces garanties

Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence

Articuler les différents recours

Les précautions à prendre lors de la réception de l'opération

- Étudier les effets de la réception
- Souscrire une assurance adaptée

Les délais d'action

- Identifier les actions possibles

TRAINERS

Marie-Alexandra
VANKEMMELBEKE
Avocat en droit immobilier & construc
MAV AVOCAT

LIEUX ET DATES :

À distance
18 mai 2021

Paris
18 nov. 2021

